

Janvier-mars 2017

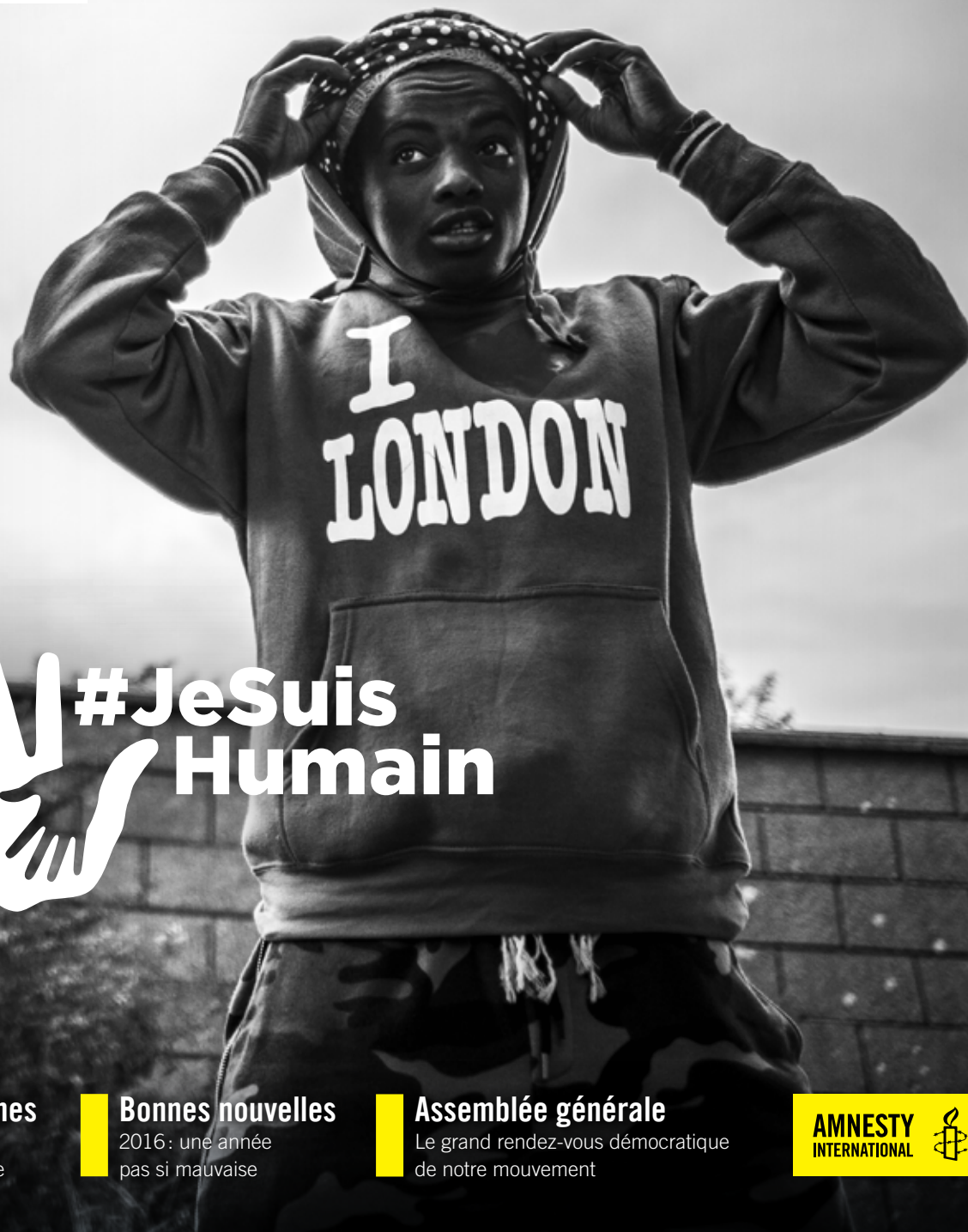
LE FIL D'AMNESTY

ENSEMBLE CONTRE L'INJUSTICE

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
Rue Berckmans 9, 1060 Bruxelles
Éditeur responsable : Philippe Hensmans
Bureau de dépôt : Bruxelles X
N° agrégation : P901135



PB-PP | B-4716
BELGIE(N)-BELGIQUE



 **#JeSuis
Humain**

Ventes d'armes

De la Belgique
à l'Arabie saoudite

Bonnes nouvelles

2016: une année
pas si mauvaise

Assemblée générale

Le grand rendez-vous démocratique
de notre mouvement

AMNESTY
INTERNATIONAL



S'INFORMER ET AGIR



www.amnesty.be

NOUS CONTACTER



lefil@amnesty.be



+32 (0)2/538 81 77

NOUS SUIVRE



facebook.com/amnestybe



twitter.com/amnestybe



youtube.com/amnestybe



instagram.com/amnestybefr

FAIRE UN DON



aider.amnesty.be/b/mon-don
ou BE60 0000 0000 7070

RECEVOIR
NOS PÉTITIONS



amnesty.be/actions

ABONNEZ-VOUS



En devenant membre d'Amnesty International, vous recevrez un exemplaire du *Fil d'Amnesty* tous les trois mois.

Pour devenir membre : aider.amnesty.be/membre-lefil/
ou contactez-nous par téléphone au 02/538 81 77

UN CHANGEMENT D'ADRESSE ? TENEZ-NOUS INFORMÉS !

Je change d'adresse (inscrire uniquement la nouvelle adresse). Bulletin à renvoyer à Amnesty International, Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles, ou par mail à Michèle Ligot — mligot@amnesty.be.

NOM

PRÉNOM

N° de membre

ADRESSE

TÉL.

E-MAIL

#JeSuis
Humain



8



12



16



22



DANS CE NUMÉRO DU FIL

ARTICLES

- 8 #JeSuisHumain : la nouvelle campagne**
Les personnes fuyant les conflits et les persécutions ont des droits, dont celui d'être protégés
- 12 #JeSuisHumain : le projet photo**
A travers l'objectif du collectif Huma, la faculté de résilience de ces personnes parties chercher protection ailleurs
- 16 « Hotspots » des réfugiés et migrants victimes de violences**
Allégations de coups, de décharges électriques et d'humiliation sexuelle à l'encontre de la police italienne
- 22 Assemblée générale**
Rendez-vous ce 22 avril pour choisir vos représentants et partager vos idées
- 24 Armes belges au Yémen : la précaution s'impose**
La Wallonie involontairement complice de violations des droits humains?
- 30 2016 : pas si mauvaise que vous le pensiez**
Quelques exemples de votre impact positif

RUBRIQUES

- 4 Amnesty dans le monde**
6 Agenda
29 Entretien-minute
32 Jeunesse

ÉDITORIAL

RÉSISTER FACE À LA POLITIQUE DE LA HAINE

Il y a peu de temps encore, on trouvait qu'il était trop alarmant de comparer les événements politiques actuels aux jours sombres qu'a connus l'Europe dans les années 1930. Pourtant, aux États-Unis comme en Hongrie, au Royaume-Uni comme aux Philippines, des dirigeants et des mouvements politiques propagent ouvertement de dangereux discours, avançant que certaines personnes sont moins humaines que d'autres.

Le rapport annuel d'Amnesty International sur la situation des droits humains dans le monde* montre que nous assistons déjà aux conséquences très concrètes de cette tendance, avec des réfugiés contraints de vivre dans des conditions sordides et des opérations de répression visant certains groupes de personnes en raison de leur religion ou de leur appartenance ethnique. Parallèlement à cela, nous voyons des atrocités commises massivement, comme les bombardements d'hôpitaux à Alep et pendant les toutes premières semaines du mandat du président Trump, nous avons vu le plus puissant pays du monde tenter de traduire concrètement dans sa politique la diabolisation des musulmans et des réfugiés.

S'il y a une leçon à tirer du passé, c'est qu'il ne faut pas rester silencieux face à de telles tendances. Les responsables d'atteintes aux droits humains comptent souvent sur le fait que la population gardera le silence et ne se mettra pas en travers de leur chemin. Or, même aux heures les plus sombres de notre histoire, des personnes courageuses se sont dressées contre eux.

Si l'on veut faire changer les choses, il faut s'opposer à ces agissements. Ainsi, sur les côtes méditerranéennes de l'Europe, ce sont des gens ordinaires qui ont fait preuve d'une compassion dont leurs dirigeants étaient dépourvus. Des habitants d'îles grecques ont ainsi ouvert les portes de leur maison et laissé parler leur cœur. En Afrique, des mouvements citoyens ont vu le jour, encourageant et canalisant les appels de la population en faveur du respect des droits et de la justice. Aux États-Unis, le mouvement Black Lives Matter est descendu dans la rue et a fait face à opérations de police militarisées, et des manifestants se définissant comme des protecteurs de l'eau à Standing Rock ont fait preuve d'une incroyable détermination face aux matraques et aux véhicules blindés. En Chine, malgré des mesures de harcèlement et d'intimidation systématiques, des militants ont tout de même commémoré en ligne la répression du mouvement de Tiananmen.

Comme nous l'enseigne l'histoire, il y aura toujours des personnes qui se dresseront lorsque des dirigeants tenteront de semer la division et de diaboliser et réprimer des groupes de la population. L'actualité nous montre qu'il est plus que temps de réagir et de résister. Une façon de le faire est d'affirmer haut et fort notre humanité, notamment et particulièrement dans le contexte de la crise de l'accueil des réfugiés, en Europe et partout dans le monde.

*Salil Shetty, secrétaire général
@SalilShetty*

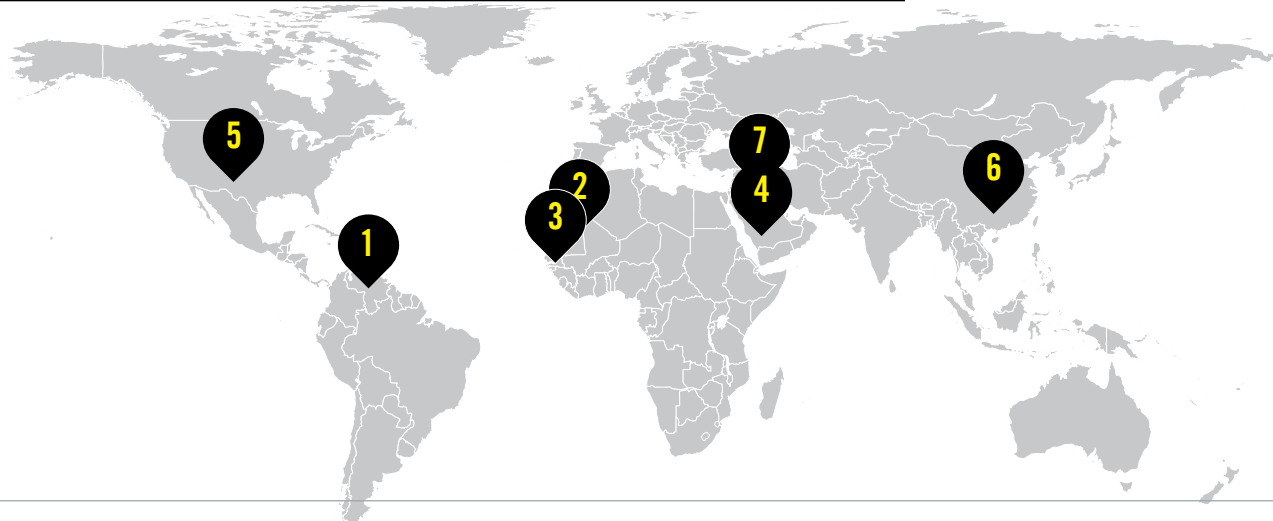
* Le Rapport annuel est disponible à cette adresse: amnesty.be/rapportannuel

Coordination : Valérie Michaux (vmichaux@amnesty.be)
Amnesty International Belgique francophone
Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles
Tél.: 02/538.81.77 - Fax : 02/537 37 29 - www.amnesty.be
Compte : IBAN BE85 0012 0000 7006 BIC GEBABEBB
Graphisme: Marc Vermeersch / Frigolite
Coordination/impression: CCIE.
Tous droits de reproduction réservés.

Avec le soutien de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



AMNESTY DANS LE MONDE



1 LIBÉRATION D'UN PRISONNIER D'OPINION



Rosmit Mantilla, un prisonnier d'opinion et dirigeant de l'opposition, a été libéré au Venezuela en novembre. Il avait été injustement emprisonné pour son travail en faveur des droits humains et n'aurait pas dû passer une seule seconde derrière les barreaux. Amnesty a salué cette excellente nouvelle et a appelé le gouvernement à continuer sur sa lancée en libérant toutes les personnes emprisonnées pour avoir exprimé leur opinion.

2 BONNE NOUVELLE POUR DES MILITANTS

En Mauritanie, dix militants anti-esclavagistes ont reçu une bonne nouvelle : ils ont été libérés en novembre, sur décision de justice. Voilà qui donne de l'espoir aux personnes qui luttent pour mettre un terme à la violente répression dont sont victimes les défenseurs des droits humains dans le pays. Le tribunal a toutefois ignoré les allégations de torture, et d'autres militants sont toujours en prison.



3 LIBÉRATIONS EN GAMBIE

En Gambie, le président sortant Yahya Jammeh a reconnu sa défaite aux élections présidentielles de décembre. Quelques jours plus tard, des dizaines de prisonniers d'opinion, dont Ousainou Darboe, un dirigeant de l'opposition, ont été libérés sous caution. Amnesty International a salué ces libérations et a réclamé celle d'autres prisonniers d'opinion. Le président élu Adama Barrow a promis de libérer tous les prisonniers politiques, d'abroger les lois répressives et de ramener la Gambie au sein du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Au moment d'imprimer ce numéro du Fil, le président Yahya Jammeh était revenu sur son acceptation des résultats du scrutin, ce qui risquait d'engendrer de l'instabilité et des répressions.



© Amnesty International (Illustration Tim Werwie)

4 POUR RAIF ET TOUS LES AUTRES



Le 9 janvier, à l'occasion des deux ans de la séance de flagellation subie par Raif Badawi, nous étions devant l'ambassade d'Arabie saoudite à Bruxelles pour réclamer la libération du blogueur et celle de tous les prisonniers d'opinion détenus dans les prisons du royaume saoudien. Un message clair a été délivré aux autorités saoudiennes, avec des projections sur la façade de l'ambassade: « Amnesty is watching you »; nous ne détournons pas le regard! Une pétition en faveur de Raif Badawi est toujours disponible sur notre site et a récolté en deux ans près de 80 000 signatures en Belgique.

[amnesty.be/freeraif](https://www.amnesty.be/freeraif)

6 AVOCAT EN CHINE : UN MÉTIER À HAUT RISQUE

En Chine, depuis un an et demi, une intense vague de répression frappe les avocats spécialistes des droits humains. Pour la Journée internationale de l'avocat en danger, nous avons voulu mettre cette situation en exergue et dénoncer cette volonté de bâillonner la société civile en nous rendant devant l'ambassade de Chine à l'appel des Avocats Européens Démocrates et la fondation The Day of Endangered lawyer.

7 UNE SAINT-VALENTIN MILITANTE

La Saint-Valentin est généralement le jour où les amoureux se retrouvent... sauf lorsqu'ils croupissent en prison, parfois injustement, comme Ahmadreza Djalali. Cet Iranien enseignant la médecine de catastrophe à la VUB a été arrêté le 25 avril dernier lors d'un voyage en Iran; accusé « d'espionnage », il pourrait être condamné à mort. Le 14 février, au son des instruments jouant des airs traditionnels iraniens, nous avons créé un tapis de fleurs et remis à l'ambassade d'Iran plus de 28 000 signatures d'une pétition lancée en sa faveur quelques jours plus tôt... et toujours ouverte.

[amnesty.be/djalali](https://www.amnesty.be/djalali)



5 STAND UP FOR HUMAN RIGHTS!



Le jour de l'investiture de Donald Trump, Amnesty International se joignait à la déclinaison bruxelloise de la Marche Mondiale des femmes, place de la Monnaie à Bruxelles. Nous avons choisi ce même jour pour lancer une pétition (toujours disponible sur notre site) demandant au 45^e président des États-Unis de respecter les droits humains, dans son pays et partout dans le monde. Un mois plus tard, nous nous mobilisons de nouveau pour la venue de Mike Pence à Bruxelles. Forts de nos messages, nous avons pris une nouvelle fois part à la manifestation organisée par la coalition associative Lights4Rights pour dénoncer cette fois (entre autres) la politique anti-immigration de l'administration Trump. Bref, on ne lâche pas la pression! [amnesty.be/trump](https://www.amnesty.be/trump)

AGENDA

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

amnesty.be/agenda

EXPOSITION

DROITS DANS LES YEUX

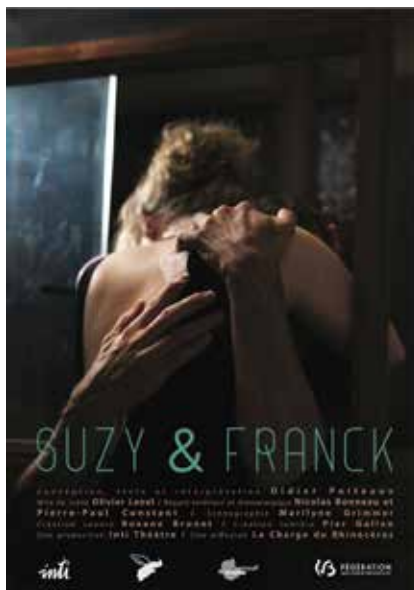


L'exposition *Droits dans les yeux* circule à Bruxelles et en Wallonie depuis un an et a déjà rassemblé plus de 120 000 visiteurs. Voici les prochains lieux par lesquels elle passera :

- **Jette** - Rayon Vert - du 01 au 31/03/2017
- **Koekelberg** - Centre sportif Victoria - du 03 au 19/03/2017
- **Gembloux** - Foyer communal de Gembloux - du 09 au 17/03/2017
- **Ixelles** - Athénée Charles Janssens - du 06 au 27/03/2017
- **Arlon** - Ancien Palais de Justice - du 06 au 12/03/2017
- **Molenbeek** - Centre communautaire maritime de Molenbeek - du 13 au 17/03/2017
- **Engien** - Collège Saint-Augustin - du 20 au 24/03/2017
- **Chimay** - Athénée royal de Chimay - du 17 au 21/04/2017
- **Manhay** - Athénée royal de Manhay - du 24/04 au 01/05
- **Woluwé Saint-Lambert** - Wolu Jeunes (Maison de la Jeunesse de Woluwé Saint-Lambert) - du 01/05 au 13/05
- **Ottignies** - Athénée royal Paul Delvaux - du 03 au 06/05/2017

PLUS D'INFORMATIONS :

amnesty.be/droitsdanslesyeux



THÉÂTRE

SUZY ET FRANCK

Mercredi 22 mars 2017 à 14h30.
Au Centre Culturel Jacques Franck.
Chée de Waterloo 94 - 1060 Saint-Gilles.

Judi 20 avril 2017 à 20h.
Au Centre Culturel de Theux.
Place Pascal Taskin 1 - 4910 Theux.

Une pièce de théâtre-documentaire soutenue par Amnesty qui parle d'amour avec en toile de fond la question de la peine de mort. Didier Poiteaux partage avec humour, simplicité et sensibilité des récits de vie découverts au cours de ses recherches sur la peine de mort.

Avec l'intervention de la part d'un représentant d'Amnesty International.



THÉÂTRE

RUMEURS ET PETITS JOURS

Samedi 25 mars dès 19h. Au Théâtre de Liège.
Place du 20-Août, 16 - 4000 Liège.

Un apéro concert, une pièce de théâtre et un DJ Set dans l'un des plus beaux théâtres de Belgique. Le tout pour 7€. C'est le nouveau partenariat d'Amnesty International avec les Plans C.U. du Théâtre de Liège. Une réflexion jeune et déjantée sur le pouvoir des mots comme créateurs d'alternatives. Offre réservée aux 18-30 ans.

CINÉMA

ALBÛM, DE MEHMET CAN MERTOĞLU

Le 23 avril à 19h, BOZAR Cinéma Studio.
Rue Ravenstein 23 - 1000 Bruxelles.
Dans le cadre du cycle « Eyes on the Middle East », en partenariat avec Amnesty International.

Album de Mehmet Can Mertoglu raconte l'histoire d'un couple marié, approchant la quarantaine, qui met en scène dans un album de photo une fausse grossesse pour dissimuler à son entourage qu'ils adoptent un enfant.



CINÉMA

IN THE LAST DAYS OF THE CITY, DE TAMER EL SAID

Le 14 mai à 19h, BOZAR Cinéma Studio.
Rue Ravenstein 23 - 1000 Bruxelles.

Dans le cadre du cycle « Eyes on the Middle East », en partenariat avec Amnesty International.

Dans la splendeur en déclin du centre-ville du Caire, Khalid, un réalisateur de 35 ans, tente de capturer dans son film le souffle de la ville, tandis qu'autour de lui rêves et immeubles tombent en poussière. Avec l'aide de ses amis qui filment leur vie et lui envoient leurs vidéos de Beyrouth, Bagdad et Berlin, il trouve la force de faire face à la dureté et la beauté de l'existence.



THÉÂTRE

L'HISTOIRE DE LA MITRAILLETTE

Jeudi 30 et vendredi 31 mars à 20h.
Au Théâtre de Liège.

Place du 20-Août, 16 - 4000 Liège.

En partenariat avec Amnesty International Milo Rau entreprend un voyage au centre des tensions politiques de notre époque: sur le territoire de la guerre civile au Congo et en suivant le périple des réfugiés du Proche Orient sur la route de la Méditerranée. Un uppercut!

LITTÉRATURE

FESTIVAL PASSA PORTA

Du 24 au 26 mars 2017.

Le rendez-vous incontournable des amoureux de la littérature. Seront notamment proposés trois entretiens avec des auteures engagées dans les problématiques liées aux droits humains dans leur pays d'origine.

25 mars: Ece Temelkuran (Turquie)

25 mars; Fawzia Zouari (Tunisie)

26 mars: Négar Djavadi (Iran)

CONFÉRENCE-DÉBAT

DIFFERENCE DAY

3 mai 2017. Pour la 3^{ème} année consécutive, Amnesty International sera l'un des partenaires de « Difference Day », un événement international organisé à Bozar à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Une journée de réflexion et de débats autour de liberté de la presse, de la pratique journalistique et de la liberté d'expression.

ÉVÉNEMENT

FÊTE DES VOISINS

26 mai 2017. Amnesty s'associe à la Fête des voisins (voir p. 11)



#JESUISHUMAIN

Le 25 mars 2016, Bruxelles. Dès 9h30.

Une journée de formation pour se sentir plus à l'aise dans la prise de parole, y compris online, sur la question migratoire actuelle. Que dire, comment le dire au mieux, et grâce à quels outils? Vous le saurez en y participant.



PLUS D'INFORMATIONS:

amnesty.be/agenda/activistesmigration



[AMNESTY.BE/JESUISHUMAIN](https://www.amnesty.be/jesuishumain)

CAMPAGNE

**#JeSuis
Humain**





La campagne #JeSuisHumain vise notamment à donner une image plus positive du demandeur d'asile et du réfugié, expliquer pourquoi il vient chercher l'asile, qui il est : un être humain doté d'une personnalité unique et d'une magnifique capacité de résilience.

Alors que la population en Belgique semble de plus en plus réfractaire à l'accueil des réfugiés et des migrants, Amnesty lance sa campagne #JeSuisHumain. Son objectif ? Rappeler ce qui est pourtant une évidence : les personnes fuyant les conflits et les persécutions, trop souvent associées à des victimes (au mieux) ou à des terroristes (au pire), sont avant tout des êtres humains, avec des droits, dont celui d'être protégés.

Les personnes contraintes de fuir les conflits et les persécutions n'ont jamais été aussi nombreuses dans le monde. Or, au lieu de leur apporter protection, la plupart des États leur claquent la porte au nez, érigent des murs et tendent des fils barbelés pour les empêcher de venir demander l'asile «chez nous».

En 2016, parmi les centaines de milliers de personnes qui ont fui des guerres ou des persécutions, seule une infime minorité a pu trouver refuge dans les pays les plus riches, qui laissent une poignée de pays faire face seuls à la quasi-totalité des 21 millions de réfugiés du monde. Ils se dérobent ainsi à la responsabilité qui est la leur. Et chaque jour qui passe, leur indécision et leur inaction causent d'immenses souffrances humaines.

DES SOLUTIONS

En ce qui nous concerne, nous sommes convaincus que tous les pays peuvent aider à protéger les réfugiés par le biais de la réinstallation et par la mise en place d'autres voies d'accès sûres et légales. La réinstallation permet de protéger les réfugiés les plus vulnérables (les personnes qui ont été torturées, par exemple, ou les femmes qui restent exposées à des risques de violences). Et pourtant, malgré leurs engagements, la plupart des gouvernements ne réinstallent pas en suffisance les personnes en besoin urgent de protection.

Quant aux gouvernements européens, ils ne transfèrent - via le processus de relocalisation - qu'au compte-gouttes les demandeurs d'asile et réfugiés depuis la Grèce et l'Italie, les abandonnant à un sort cruel. En ce début d'année, à peine 14 000 personnes (sur un engagement de 22 500) ont été réinstallées dont près de 600 en Belgique, et seules 13 000 (sur un engagement de 160 000) ont été relocalisées depuis la Grèce et l'Italie, dont un peu moins de 300 en Belgique. Autant dire, une goutte d'eau...

Les voies sûres et légales, telles que le regroupement familial, qui permet à des réfugiés d'être rejoints par certains membres de leur famille, sont

d'autres « voies d'accès » à la sécurité que les gouvernements peuvent ouvrir dans les situations d'urgence. Elles permettront à un nombre beaucoup plus élevé de personnes en besoin de protection de se rendre dans de nouveaux pays d'accueil de manière sûre et organisée.

Pour lancer un appel à notre gouvernement et signer notre pétition pour une politique d'asile plus respectueuse des droits humains:

amnesty.be/jesuishumain

Faites-la circuler largement autour de vous, notre objectif est d'atteindre 50 000 signatures d'ici à la fin de l'année.

N'IMPORTE QUOI ! POUR LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS

Vous venez de le découvrir avec votre Fil : notre nouveau livret 10 préjugés sur la migration est maintenant disponible !

Avec un style entièrement revu et des arguments encore plus percutants, il est l'outil indispensable pour rétablir les faits lors d'un dîner de famille houleux, d'un débat entre amis ou collègues ou, tout simplement, pour distinguer l'info de l'intox.

Il ne demande qu'à être diffusé le plus largement possible. Offrez-le à des proches, des amis, des collègues ou déposez-le dans la boîte aux lettres de votre voisin-e.

COMMANDEZ-LE GRATUITEMENT SUR
www.amnesty.be/nimportequoi



Que faire quand votre collègue publie sur son mur Facebook un commentaire qui crée l'amalgame entre les réfugiés et les terroristes ? Ou bien que votre cousin s'y plaint de « tous ces immigrés qui nous envahissent » ?

N'importe quoi bien sûr ! Rendez-vous sur notre chaîne Youtube pour partager les déclinaisons vidéo de notre livret. Grâce aux voix de plusieurs célébrités belges, ces vidéos de 30 secondes expliquent à votre cousin, votre collègue et leurs réseaux d'amis qu'il ne faut pas croire n'importe quoi !

Partagez depuis www.youtube.com/amnestybe et rendez la vérité virale !

DES PEURS ET DES PRÉJUGÉS

Parallèlement à ce manque de volonté politique, certains médias et responsables politiques manipulent la réalité et déshumanisent les personnes réfugiées, qualifiant leur situation d'«illégal» ou les présentant comme des «envahisseurs» sans visage qui sont une «menace pour la sécurité». Aujourd'hui, un constat s'impose, et les sondages le confirment: les Belges, comme beaucoup d'Européens, sont de plus en plus réfractaires à l'accueil des demandeurs d'asile ou des réfugiés en raison souvent de préjugés et d'idées reçues qui entretiennent la peur de «l'autre» et provoquent des discours de rejet, voire de haine. Une peur encore exacerbée par le climat ambiant et les amalgames entre terrorisme et migration qu'entretiennent sans complexe certains de nos dirigeants.

Nous sommes convaincus qu'il est temps d'agir. C'est dans ce contexte délicat et complexe que nous lançons notre campagne #JeSuisHumain pour prendre le contre-pied de ces tendances, défendre ce qui nous unit en tant qu'êtres humains, aller à l'encontre des idées reçues en rectifiant la vérité, et proposer des solutions concrètes à nos gouvernements.

UNE CAMPAGNE À MENER ENSEMBLE

La solution à la crise mondiale des réfugiés commence par un engagement simple et personnel de chacun d'entre nous à nous ouvrir aux réfugiés, à favoriser les rencontres, les échanges, les discussions. Vous aussi, vous pouvez agir... Vous pouvez participer à la **Fête des voisins** (voir encadré), organiser des événements à l'échelle de votre ville ou de votre commune, en proposant l'exposition photographique #JeSuisHumain (voir p. 12), une conférence, etc.


Vous pouvez ainsi interpeller vos communes pour qu'elles puissent se déclarer «hospitalières» en vertu des actions positives qu'elles auront menées en faveur de l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés et des initiatives prises pour lutter contre les préjugés. Cette démarche de communes hospitalières s'intégrera d'ailleurs dans une campagne plus large menée par le tissu associatif belge sous le nom de « Justice migratoire ».

Ainsi nous pourrions montrer à notre gouvernement la volonté de la population d'en faire davantage pour les personnes en besoin de protection. En améliorant la perception du public, notre gouvernement ne pourra plus se baser sur des sondages négatifs pour justifier sa politique.

UNE MOBILISATION CONTINUE

Parallèlement, nous continuerons à mener des recherches sur le terrain pour dénoncer le sort des réfugiés et migrants à travers le monde et à faire pression sur nos dirigeants.

Ensemble, nous voulons faire de la Belgique un pays plus accueillant pour ces personnes fuyant les conflits, les violences et les persécutions. Parce que notre réaction à la crise mondiale des réfugiés déterminera dans quel monde nous et les générations futures allons vivre demain.



Une belle opportunité de créer du lien, de s'ouvrir aux autres et de développer un esprit de solidarité est de prendre part à des initiatives telles que la Fête des voisins. Cette année, ce sera le 26 mai, et Amnesty s'y associe pour y faire passer un message d'humanité à l'égard des demandeurs d'asile et des réfugiés dans nos quartiers.

Pour vous inscrire ou organiser votre fête des voisins:
lafetedesvoisins.be

VOUS SOUHAITEZ AGIR ET FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX?

Amnesty International, appuyée par le CNCD-11.11.11, le CIRÉ et d'autres associations, organise une formation le 25 mars prochain pour tou.te.s celles et ceux qui veulent contribuer à un discours plus respectueux des droits des réfugiés et des migrants.

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR VOUS INSCRIRE:

amnesty.be/agenda/activistesmigration



#JeSuis Humain



La majorité des mineurs non-accompagnés présents à Calais souhaitent rejoindre le Royaume-Uni. Les quelques jeunes qui ont pu prouver qu'ils avaient de la famille en Grande Bretagne ont bénéficié du regroupement familial. Il arrive cependant que les proches de l'enfant refusent de le prendre en charge...

UN PROJET PHOTOGRAPHIQUE AUSSI

Dans le cadre de notre campagne #JeSuisHumain, nous déclinons aussi un projet photographique ambitieux mené en collaboration avec le collectif belge Huma.

A travers leurs objectifs, ces photographes ont illustré la faculté de résilience de ces hommes, femmes et enfants contraints de fuir les violences et les persécutions, et de partir chercher protection ailleurs. Ces personnes appelées « réfugiées », « migrantes » ou « demandeuses d'asile » qui n'ont eu d'autres choix que celui de rebondir au sein d'une société le plus souvent hostile à leur accueil.

Les photographes du collectif sont partis à leur rencontre « là-bas », dans les camps de réfugiés, au Liban, en Jordanie, mais aussi « ici », en France et en Belgique, où ils ont suivi quelques-uns des plus jeunes d'entre eux, qui ont commencé à reconstruire leur vie, faisant preuve d'une détermination qui force le respect. Au-delà du drame humain de ce parcours migratoire, c'est cette capacité à surmonter les moments douloureux de l'existence et à se développer en dépit de l'adversité qui est mise en valeur.

Yara, 28 ans, est d'origine syrienne. Lorsque la guerre éclate dans son pays, en 2011, elle décide de fuir pour la Belgique. Grâce à sa rencontre avec Ahlam, elle crée l'asbl « From Syria with love ». Il s'agit d'un service traiteur proposant des spécialités syriennes. Pour Yara, ce projet est un moyen privilégié pour parler de son pays et le faire connaître autrement que par les mots « guerre, violence, bombes ».



© Johanna de Tessières / Collectif Huma

Chinara est une jeune artiste azerbaïdjanaise de 24 ans. Ici, en Belgique, elle a pu trouver l'espoir et l'énergie nécessaire pour réaliser son plus grand rêve, celui de devenir une artiste reconnue. Ses oeuvres sont influencées par les contacts qu'elle a eus avec d'autres réfugiés. Elle expose aujourd'hui notamment dans les événements organisés par l'ASBL « Refugees got talent ».



© Olivier Papegnies / Collectif Huma



Le lundi 24 octobre 2016 sonne la fin de la Jungle de Calais. Le démantèlement a commencé. Dès 6 heures du matin, les migrants, chargés de leurs affaires personnelles, sont nombreux à faire la queue à proximité du camp. Il n'est pas rare d'être confronté à des adieux déchirants.

© Olivier Papegnies / Collectif Huma

EN PRATIQUE:

L'exposition, composée de 40 clichés, sera présentée dans différents endroits culturels en 2017 et commencera un parcours itinérant dès janvier 2018. Elle sera également proposée dans certains établissements scolaires et sera accompagnée d'un **parcours pédagogique**, début 2018.

Un site web reprendra l'ensemble des photos présentées en version digitale avec des témoignages.

Un catalogue reprenant l'intégralité des photos de l'exposition et témoignages sera rendu disponible en collaboration avec le quotidien La Libre Belgique.

**POUR PLUS
D'INFORMATIONS**

amnesty.be/jesuishumain



© Virginie Nguyen / Collectif Huma

Abdalla, 30 ans, est peintre et activiste. Il a dénoncé à travers ses tableaux les excès du régime de Bachar el Assad. La situation en Syrie étant devenue trop dangereuse pour lui, il a fui en Belgique. A Bruxelles, il se fait peu à peu connaître sur la scène artistique. Il expose son dernier projet « The Vulnerability Serie » non seulement en Belgique, mais aussi à l'Institut du Monde Arabe à Paris et à Dubaï.

Le collectif Huma est un collectif belge de photographes à caractère humaniste. Leur vision se pose sur la vocation, l'engagement et les valeurs humaines. Ils cherchent à montrer par une photographie digne, respectueuse et empathique celles et ceux dont la vie a basculé par un engrenage de coups durs, une rupture sociale, qui se sont retrouvés privés de perspective et d'avenir. C'est l'humanité qui est au cœur de leur travail, et c'est aussi l'humanité qui est au cœur de notre campagne.

**PLUS D'INFOS SUR
LE COLLECTIF HUMA**

www.collectifhuma.com

HUMA

La Libre BELGIQUE

« HOTSPOTS » EN ITALIE : DES RÉFUGIÉS ET MIGRANTS VICTIMES DE VIOLENCES


Des milliers de personnes continuent de traverser la Méditerranée, fuyant les persécutions, les conflits et la pauvreté, à la recherche de protection et d'une vie décente en Europe.

L'approche dite des « hotspots » mise en œuvre par l'Union européenne pour accueillir les réfugiés et migrants dans les principaux pays d'arrivée, tels que l'Italie, a été mise en place en 2015 pour identifier, évaluer et trier plus rapidement les nouveaux arrivants. Cependant, d'après les recherches d'Amnesty International, en Italie il s'agirait moins dans certains cas de « les identifier, les évaluer et les trier », que de « les maltraiter, les tromper et les expulser ».

Amnesty a reçu des témoignages concordants de méthodes coercitives employées par la police italienne pour obtenir des empreintes digitales, notamment des allégations de coups, de décharges électriques et d'humiliation sexuelle.

L'évaluation précipitée de personnes à peine de descendues de bateau, sans qu'elles ne disposent d'informations ou de conseils adéquats, risque de les priver de la possibilité de demander l'asile et les protections auxquelles elles ont droit.

L'accent mis par l'Europe sur une augmentation des expulsions, même si cela implique des accords avec des gouvernements connus pour leurs violations des droits humains, comme le Soudan, a aussi pour conséquence le renvoi de personnes vers des destinations où elles risquent de graves violations des droits humains.



*« La douleur était indescriptible...
Jamais je n'aurais imaginé qu'on puisse
me faire une chose pareille en Italie. »*

Adam, 27 ans, originaire du Darfour

MALTRAITÉS POUR UNE EMPREINTE DIGITALE

Le relevé des empreintes digitales est une étape cruciale qui permet à l'Europe d'identifier les personnes qui arrivent sur ses rivages. En Europe, le règlement de Dublin, en vertu duquel les pays peuvent renvoyer des demandeurs d'asile vers le premier État membre dans lequel ils ont posé pied, repose sur le relevé des empreintes digitales pour établir qui est arrivé où.

De nombreux réfugiés et migrants qui arrivent en Italie tentent donc de traverser le pays sans être identifiés, pour pouvoir demander l'asile dans d'autres États. Avant mi-2015, l'Italie avait des résultats mitigés en matière de relevé d'empreintes digitales de personnes refusant de s'y soumettre, au grand désespoir de certains gouvernements européens.

L'Union européenne a alors mis en œuvre une nouvelle approche et a imposé à l'Italie un objectif de 100 % de prélèvement d'empreintes digitales, en



« Ils m'ont infligé des décharges électriques à l'aide d'une matraque, de nombreuses fois... J'étais trop faible, je ne pouvais pas résister... ils m'ont pris les mains et les ont mises sur la machine. »

Djoka, 16 ans, originaire du Soudan

© Reuters/Darrin Zammit Lupi

recommandant notamment l'usage de la force si nécessaire.

Les gouvernements européens avaient accepté de répartir certains des demandeurs d'asile arrivant dans le pays vers d'autres États membres, afin de soulager la pression sur l'Italie. Mais jusqu'à présent, ils n'ont pas tenu cet engagement et n'ont relocalisé qu'un petit nombre de demandeurs d'asile. Pour atteindre l'objectif des 100 %, les autorités italiennes sont allées jusqu'à la limite, et au-delà, de ce qui est autorisé par le droit

international relatif aux droits humains.

En 2016, Amnesty International a recueilli un nombre conséquent de témoignages d'usage excessif de la force par la police sur des réfugiés et des migrants au cours de relevés d'empreintes. Certains ont affirmé avoir été torturés, soumis à des coups, des décharges à l'aide de matraques électriques et des humiliations sexuelles ou encore des douleurs infligées sur les parties génitales.



Un réfugié sur le bateau Topaz Responder de la Migrant Offshore Aid Station, après avoir été secouru au large des côtes libyennes. Juin 2016

NOUVELLE ÉVALUATION, MOINS DE GARANTIES

Imaginez : vous avez fui votre foyer, vous avez peut-être été séparé-e de votre famille et de vos amis, vous avez entrepris un long et dangereux voyage, puis risqué votre vie dans une traversée périlleuse de la Méditerranée, souvent après des mois en Libye, où la détention, les enlèvements, la torture et le viol sont endémiques. Puis, à l'instant même où le calvaire se termine, on vous demande de prendre une décision cruciale qui affectera le reste de votre vie, sans que vous ne compreniez pleinement ce qu'on vous demande.

Voilà ce à quoi sont confrontés les réfugiés et les migrants qui arrivent en Italie. À peine descendus du bateau, ils sont évalués. Beaucoup ont peur de la police et sont sous le choc ou extrêmement faibles. Ils n'ont eu un accès que limité aux informations sur les procédures d'asile.

EXPULSIONS À TOUT PRIX

À cause de ces évaluations défailtantes, certaines personnes sont considérées comme des « migrants en situation irrégulière » et reçoivent l'ordre de quitter le pays, même si elles auraient eu des motifs pour demander l'asile.

Encouragée par l'UE, l'Italie conclut de plus en plus d'accords bilatéraux dangereux avec des pays tiers, qui permettent de renvoyer des personnes vers des endroits où elles risquent de graves atteintes aux droits humains.

Un nouvel accord a été signé entre les polices italienne et soudanaise en août 2016, renforçant la coopération entre les deux pays en matière de flux migratoires et de frontières, et prévoyant notamment le renvoi des migrants soudanais en situation irrégulière.

Si cet accord ne permet pas le renvoi d'une personne ayant demandé l'asile en Italie, le processus d'identification mis en place est si superficiel qu'il pourrait

se traduire par un transfert rapide vers le Soudan de personnes qui, bien qu'elles n'aient pas déposé de demande d'asile en Italie, risquent d'être victimes de graves violations des droits humains si elles sont renvoyées dans leur pays. Cet accord doit être abandonné.

METTRE FIN AUX VIOLENCES ENVERS LES RÉFUGIÉS ET LES MIGRANTS

Amnesty appelle les autorités italiennes à veiller à ce que les réfugiés et migrants ne soient pas soumis à un usage excessif de la force, à de la torture ou d'autres mauvais traitements, ou détenus arbitrairement par les responsables de l'application des lois lors du relevé des empreintes digitales ou de toute autre opération connexe.

Nous demandons également qu'aucune évaluation ne soit menée immédiatement à l'arrivée des demandeurs d'asile. Ceux-ci doivent d'abord recevoir l'aide, les informations et les conseils nécessaires.

Toute expulsion doit s'appuyer sur une évaluation juste et éclairée et sur des entretiens individuels, et aucune personne ne doit être renvoyée vers un pays où elle risque de graves violations des droits humains.

« Je ne sais même pas comment nous sommes arrivés là. Je pleurais... J'ai vu tant de policiers, j'avais peur... On m'a demandé mon nom, mon prénom, ma nationalité... Mais je ne me souvenais même pas du nom de mes parents... »

Ada, 29 ans, originaire du Nigeria

Au lieu de la réduire, l'approche des « hotspots » n'a fait qu'accroître la pression reposant sur les États de première entrée dans l'UE. Cela mène à des violations des droits humains dont les autorités italiennes sont les responsables directs, et les dirigeants européens les responsables politiques.

L'Europe doit partager les responsabilités en matière de protection des réfugiés, au lieu d'en faire peser tout le poids sur les pays d'accueil comme l'Italie. Les institutions et gouvernements européens doivent promouvoir et protéger les droits humains, au lieu de les menacer.

**LANCEZ UN APPEL À NOTRE GOUVERNEMENT
POUR UNE POLITIQUE D'ASILE PLUS
RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS :**
amnesty.be/jesuishumain

« Nous étions menottés et accompagnés par des policiers italiens... Nous sommes arrivés à l'aéroport de Khartoum... Nous avons été interrogés un par un. Maintenant, j'ai peur que les forces de sécurité me recherchent. »

Yaqoub, 23 ans, originaire du Darfour (Soudan)



Des réfugiés et des migrants originaires du Nigeria, du Ghana, du Sénégal et de Sierra Leone débarquent d'une frégate de la Marine allemande dans le port d'Augusta, dans l'est de l'Italie. Septembre 2015



Entrée du Centre de permanence temporaire, Lampedusa. Février 2015



© Gaëtan Chekaïban

TOURNAGE

L'HUMANITÉ SURGIT D'UN REGARD...



Lors du tournage à la Raffinerie, à Molenbeek, le 14 juin 2016

... Ouvrir les yeux, c'est la rencontrer. Nous vivons une époque où la xénophobie et les crimes haineux se multiplient, mais ces attitudes toxiques ne sont pas universelles. Face à d'autres êtres humains, un grand nombre d'entre nous se plieront en quatre pour leur venir en aide.

Suite au succès de la vidéo « Look Beyond Borders » de la section polonaise d'Amnesty International, c'est l'objet de l'expérience sociale que nous avons souhaité mener en juin dernier à Bruxelles, sur base de la théorie du psychologue Arthur Aron selon laquelle quatre minutes d'échange visuel permettent de tisser un lien étroit entre deux inconnus.

Des Belges et d'autres citoyens européens ont ainsi accepté de regarder la crise mondiale des réfugiés sous un angle très personnel et de nouer le contact avec ces personnes qui ont besoin de notre solidarité. Ici, ils étaient réfugiés ou demandeurs d'asile venus de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan.

Les regards échangés étaient intenses et profonds et le résultat est bouleversant d'humanité. La vidéo - déjà été visionnée plus de 103 000 fois - est à voir, revoir et partager : bit.ly/signforhumanity

CAMPAGNE : RÉFUGIÉS

REGARDER LES RÉFUGIÉS D'AMÉRIQUE CENTRALE DANS LES YEUX



↑
Poste-frontière à Huixtla,
Chiapas

Pour celles et ceux qui fuient des endroits figurant parmi les plus dangereux de la planète, l'hospitalité et la compassion traditionnelles du Mexique ont laissé la place aux arrestations et aux expulsions, constate Madeleine Penman, chercheuse d'Amnesty sur le Mexique.

Mon premier voyage au Mexique remonte à 10 ans. Un gros sac à dos sanglé autour de la taille, j'ai traversé un large pont de béton qui relie le Guatemala au Mexique.

Au point de passage de la frontière, un homme à la chemise déboutonnée jusqu'au nombril, la poitrine dégoulinant de sueur, a pris mon passeport, l'a regardé pendant deux secondes à peine, puis l'a tamponné avec un sourire et m'a lancé un joyeux « Bienvenue au Mexique ».

Si je suis entrée au Mexique comme une fleur, c'est parce que je suis citoyenne australienne et que je n'ai pas besoin de visa. C'est une autre paire de manches pour les centaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants et de familles entières qui fuient la violence et franchissent la frontière sud du Mexique en provenance de régions parmi les plus dangereuses du monde.

Loin d'être accueillis avec le sourire, ils sont en butte à une méfiance injustifiée, à la peur, aux préjugés, voire à la haine.

N'étant que trop conscients de la probabilité de se voir refuser l'entrée sur le territoire et de risquer l'expulsion vers les horreurs et les violences guerrières qui secouent le Honduras et le Salvador,

beaucoup sont dans les faits contraints de passer clandestinement.

CRISE HUMANITAIRE

Dix ans après avoir franchi ce poste-frontière pour la première fois, j'y suis retournée dans le cadre d'une mission d'observation internationale et me suis entretenue avec des dizaines de personnes dont la vie est bouleversée.

Nous avons discuté avec un homme en chaise roulante qui a perdu ses deux jambes en tombant du train de marchandises surnommé « La Bête », sur le toit duquel les migrants et les demandeurs d'asile traversent le Mexique. Il a été conduit à l'hôpital au Mexique, puis remis aux services mexicains de l'immigration. Il nous a confié que les autorités n'ont pas tenu compte de son souhait de déposer une demande d'asile et l'ont renvoyé directement au Honduras. Craignant pour sa vie, il n'y est resté que quatre jours, avant de retourner sans plus attendre au Mexique. Il n'a toujours pas pu déposer de demande d'asile, car il craint trop d'être arrêté.

On estime que 400 000 personnes franchissent la frontière sud du

Mexique chaque année. Beaucoup ont besoin d'une protection internationale et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a demandé aux gouvernements de la région de reconnaître la crise humanitaire qui sévit dans trois États d'Amérique centrale : le Salvador, le Honduras et le Guatemala.

DES PAYS À HAUTS RISQUES

Nos recherches ont montré que, du fait de la violence généralisée qui y règne, le Salvador et le Honduras comptent parmi les pays les plus dangereux du globe.

J'ai parlé avec un jeune pêcheur du Salvador qui a fui son pays avec plus de 30 membres de sa famille parce que les extorsions et les « impôts de guerre » que les gangs leur réclament – et imposent à toutes les industries au Salvador pour les laisser exercer leurs activités – rendent la vie là-bas impossible. Dire non aux gangs (les « maras ») revient bien souvent à signer son arrêt de mort.

Le Mexique s'enorgueillit d'une tradition d'accueil des personnes fuyant les violences, ainsi que de solidarité et d'hospitalité envers celles qui ont besoin de protection. Dans les années 1980, des





Traversée du fleuve entre le Guatemala et le Mexique. Les personnes munies d'un visa passent par le pont, celles qui n'en ont pas – dont celles originaires d'Amérique centrale qui fuient les violences – traversent sur des radeaux de fortune bricolés avec des pneus.

© John Moore/Getty Images

dizaines de milliers de Guatémaltèques ont fui la guerre civile et sont venus se réfugier au Mexique. Trente ans plus tard, le Mexique semble avoir oublié ce visage accueillant.

Durant ma mission sur le sol mexicain, bien après avoir franchi la frontière, nous avons passé sept postes de contrôle de l'immigration en seulement 200 kilomètres, le long de la côte de l'État du Chiapas, au sud du Mexique. Dans certains, on trouvait des militaires, des policiers fédéraux ou des agents des services de l'immigration prêts à arrêter quiconque n'avait pas de papiers.

Le Mexique a investi des ressources importantes dans les contrôles et la sécurité le long de sa frontière sud ces dernières années. Une partie de ces fonds provient du financement par le gouvernement des États-Unis de l'initiative de Mérida, un vaste plan d'aide à la sécurité.

ARRESTATIONS ET EXPULSIONS

La multiplication des postes de contrôle et le renforcement de la sécurité se traduisent par une nette hausse des arrestations et des expulsions de ressortissants d'Amérique centrale, qui sont bien souvent renvoyés vers les menaces, les agressions,

voire la mort. De tous les postes de contrôle que j'ai franchis, un en particulier sortait du lot. C'était un centre spécial de la douane qui se dressait sur la grand route tel un énorme vaisseau spatial, un aéroport ou une prison. Tenu par des policiers fédéraux, on y trouvait une caserne militaire, un bureau des douanes, des lumières aveuglantes, des miradors et un nombre incroyable de constructions diverses.

Mettre ainsi l'accent sur les arrestations, les contrôles, la sécurité et les expulsions pose un problème : beaucoup de personnes qui sont en danger et devraient bénéficier du statut de réfugié ne sont pas identifiées comme telles par les services mexicains de l'immigration.

Aux termes du droit national et international, les agents de l'immigration sont tenus d'adresser toute personne qui exprime sa peur d'être renvoyée dans son pays au bureau de la Commission mexicaine d'aide aux réfugiés (COMAR, Comisión Mexicana de Ayuda a Refugiados). Or, la grande majorité des personnes sont arrêtées et renvoyées dans leur pays sans que leurs craintes aient été prises en compte.

Pourquoi ? Les autorités pensent-elles réellement que des gens traumatisés fuyant leur pays représentent une menace ? Entendent-elles leurs récits ?

J'ai rencontré une femme qui m'a raconté que, au Honduras, elle ne pouvait pas porter de jupe ni de collants, ni se teindre les cheveux, et ne pouvait quasiment rien faire sans risquer d'être menacée par les gangs. Elle m'a confié cela au bord de la route où elle attendait, sans argent, de trouver un moyen de transport qui pourrait la conduire jusqu'à un endroit plus sûr. D'autres personnes originaires du Salvador m'ont expliqué que le seul fait de passer d'un quartier à un autre vous met en danger, car les gangs vous soupçonnent alors d'être un possible rival, simplement parce que vous venez de l'extérieur.

Nous vivons une époque marquée par la haine et la peur. Si nous n'écoutons pas ces témoignages et n'agissons pas, nos sociétés et nos dirigeants politiques continueront d'ériger des murs de préjugés plutôt que des ponts de protection et de justice. Au terme de ce voyage le long de la frontière sud du Mexique, je me suis promis plus que jamais d'accueillir les réfugiés, dans mon cœur et dans ma société. J'espère que vous déciderez vous aussi de les regarder dans les yeux et de les accueillir.

PASSEZ À L'ACTION

Défendez les droits des réfugiés :
amnesty.be/jesuishumain

Un des itinéraires que les migrants et les demandeurs d'asile sont contraints d'emprunter pour traverser le Mexique les oblige à risquer leur vie en voyageant sur le toit de ces trains de marchandises



© Yuri Cortez/AFP/Getty Images

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EN TANT QUE MEMBRE,
VOUS Y ÊTES CORDIALEMENT INVITÉ-E !

AVRIL

22

Les membres d'Amnesty se retrouvent à l'AG pour choisir leurs représentants, partager leurs idées et opinions sur l'état des droits humains et sur les orientations futures de notre organisation.

L'AG est un rendez-vous unique, où vous apprenez aussi à connaître le mouvement « de l'intérieur », à comprendre les enjeux nationaux et internationaux pour notre organisation, où vous participez au choix de notre section pour, au final, mieux défendre les droits humains.

PROGRAMME DE L'AG

09:15 OUVERTURE DES TRAVAUX PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Élections du bureau de l'AG 2018

10H00 TABLES RONDES

- Rapport d'activités de la section et le plan opérationnel 2017
- Le rapport d'activités du Conseil d'administration et présentation des candidats au Conseil d'administration
- Présentation des comptes 2016, du budget 2017 et rapport du commissaire aux comptes

13H00 LUNCH

(participation de 10€ à payer sur place)



ADRESSE :
PALAIS DES
CONGRÈS,
PLACE D'ARMES 1,
5000 NAMUR
ACCÈS DEPUIS
LA GARE DE
NAMUR



© Eric Rousseau

14H00 VOTES

- Vote sur la décharge au Conseil d'administration
- Présentation des résultats des votes pour le Conseil d'administration
- Vote sur la décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice 2016
- Vote sur les comptes 2016, le bilan 2016 et le budget 2017
- Vote des résolutions

14H30 CONFÉRENCE DE L'AG

Chaque année, une conférence passionnante à ne pas manquer!
Plus d'infos sur www.amnesty.be/ag

La conférence est ouverte à tous, membres et non-membres d'Amnesty International.

17H00 DRINK DE CLÔTURE



© Eric Rousseau

**PROGRAMME COMPLET,
INSCRIPTIONS ET
INFORMATIONS
PRATIQUES :**

www.amnesty.be/ag
acaudron@amnesty.be



25 MARS – CARREFOUR FINANCES

Le Carrefour Finances aura lieu le 25 mars, de 10h à 13h, à la nouvelle maison d'Amnesty, 169 chaussée de Wavre à 1050 Bruxelles. Les membres présents d'Amnesty International y seront informés clairement sur la situation financière de notre section, dans une atmosphère conviviale et propice à l'échange.

INSCRIPTION (SOUHAITÉE)

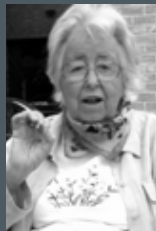
AVANT LE 18 MARS

llaus@amnesty.be — 02/538 81 77

HOMMAGE

Récemment, deux membres importants de notre mouvement nous ont quittés : Jean Hoofd et Claude Gouzée. Nous souhaitons leur rendre ici un vibrant hommage.

Jean Hoofd était membre d'Amnesty International depuis près de 25 ans. Enthousiaste, furieusement sympathique, bourré d'humour, Jean, dont la jovialité laissera un doux et profond souvenir, a été un trésorier, un coordinateur, un administrateur et un membre de groupe aussi attentif que compétent.



Claude Gouzée aussi s'en est allée... Nous ne dirons pas comment elle est venue, car si son départ s'est fait dans la discrétion, sa vie militante fut celle d'une femme forte. Claude faisait partie de ces bénévoles qui nous ont accompagnés quasiment depuis la création de la section belge. Mais elle a surtout toujours été cette femme chaleureuse qui pouvait accompagner et soutenir toutes celles et ceux qui en avaient besoin.

Merci à Claude et Jean pour leur engagement, leur soutien et leur présence.

ARMES BELGES AU YÉMEN : LA PRÉCAUTION S'IMPOSE

Alors que l'Arabie saoudite poursuit son intervention au Yémen, se pose la question des livraisons d'armes par la Région wallonne au royaume saoudien. Focus sur notre nouvelle campagne en faveur de plus de transparence et du respect du principe de précaution.

Le Yémen est un petit pays de la péninsule arabique qui ne fait pas les premiers titres de l'actualité et pourtant... Un terrible conflit, qui entrera dans sa troisième année en mars prochain, a fait près de 10 000 morts, 40 000 blessés et des millions de déplacés, selon l'ONU. C'est en effet en septembre 2014 que le groupe armé des Houthis s'est rebellé contre le gouvernement du président Hadi, nouvellement élu à la suite de la révolution yéménite de 2011 qui avait chassé le président Saleh du pouvoir.

La guerre civile s'est internationalisée en mars 2015, lorsqu'une coalition de neuf pays menée par l'Arabie saoudite a vu le jour et décidé de soutenir le gouvernement yéménite du président Hadi réfugié à Riyad.

L'intervention de cette coalition a déclenché un véritable conflit armé dans lequel toutes les parties ont commis de nombreuses atteintes au droit international humanitaire et relatif aux droits humains.

Depuis le 25 mars 2015, Amnesty International a recensé au moins 34 frappes aériennes qui auraient violé le droit international humanitaire et qui sont imputables à la coalition dirigée par l'Arabie saoudite. Ces frappes ont fait 494 morts, dont au moins 148 enfants, et 359 blessés parmi la population civile. Ces attaques ont pour certaines été commises

sans discernement et d'autres semblent avoir délibérément visé des infrastructures fréquentées par des civils, ce qui en ferait des crimes de guerre. Des écoles, des hôpitaux mais aussi des marchés ont ainsi été touchés et détruits.

ET LA BELGIQUE DANS TOUT ÇA ?

A priori, on pourrait penser que nous sommes bien éloignés de cette guerre et du quotidien des Yéménites... Mais ce serait sans compter les importantes commandes d'armes légères et de petits calibres que passe l'Arabie saoudite à la Wallonie, jusqu'à en faire son premier fournisseur européen en la matière.

La Belgique fait pourtant partie des États ayant ratifié le Traité sur le Commerce des Armes (TCA) le 3 juin 2014, qui vise à «réduire la souffrance humaine» au moyen de nouvelles règles mondiales régissant le commerce des armes. Cet outil de droit international précise que toutes les transactions doivent être évaluées selon des critères stricts, notamment le risque que ces armes soient utilisées pour commettre de graves violations des droits humains ou des crimes de guerre. Par ailleurs, la Belgique a été le premier pays à reconnaître le caractère contraignant du code de conduite de l'Union européenne en matière d'exportation d'armes en l'intégrant dans sa législation en 2003. Mais si la

législation européenne est contraignante, il appartient à chaque État membre de décider d'exporter des armes vers un pays tiers. En Belgique, cette compétence a été régionalisée.

RESPECT DU PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Les violations du droit international humanitaire sont constatées quotidiennement au Yémen. Nous ne pouvons décemment pas demeurer passifs face à cette situation. Nous lançons donc ce 25 mars une campagne adressée à la Région wallonne, et plus particulièrement au Ministre-Président Paul Magnette.

Afin de s'assurer que la Wallonie ne soit pas involontairement complice de violations des droits humains au Yémen, nous demandons que la traçabilité des armes belges exportées soit améliorée. La législation actuelle ne permet en effet pas de savoir avec précision qui en est le destinataire final, ni quel usage en sera fait dans un futur proche ou éloigné. Nous demandons également une plus grande transparence en matière de transferts d'armes, car la Région wallonne ne publie un rapport sur la question qu'une seule fois par an, ce qui rend difficile toute actualisation liée aux exportations d'armes en Arabie saoudite. En définitive, nous réclamons surtout le respect du principe

Les importantes commandes d'armes légères et de petits calibres que passe l'Arabie saoudite à la Belgique fait de notre pays le premier fournisseur européen du royaume saoudien

© Guillaume Binet

↑ Les photographies de Guillaume Binet exposées par Amnesty en décembre 2015 illustrent la tragédie de la guerre au Yémen, où il s'est rendu la même année avec Médecins Sans Frontières.

de précaution. Nous n'avons actuellement aucun moyen de savoir ce que deviennent les armes belges vendues au royaume saoudien. Il n'est pas impossible qu'elles soient utilisées dans le conflit yéménite par l'une ou l'autre partie et qu'elles participent le cas échéant à de graves violations du droit international et des droits humains.

Respecter le principe de précaution, c'est affirmer que le respect des droits humains doit être le premier critère à respecter lorsque l'on exporte des armes. En menant cette campagne, c'est précisément ce que nous demandons à la Région wallonne.



© Rawan Shaif

←

Certaines attaques aériennes menées par l'Arabie saoudite semblent avoir délibérément visé des infrastructures fréquentées par des civils : écoles, hôpitaux, marchés



DOSSIER : HUILE DE PALME ET DROITS HUMAINS

DES ATTEINTES AUX DROITS HUMAINS DANS VOTRE PANIER DE COURSES

L'huile de palme contenue dans les produits que vous achetez pourrait avoir été produite dans des conditions non respectueuses des droits humains, même quand l'étiquette indique « durable ».



Les ouvriers et ouvrières d'une plantation d'un fournisseur de Wilmar travaillent sans tenue de protection. Ils remplissent des bidons avec des produits chimiques non dilués qu'ils porteront ensuite sans gants ni lunettes (le nom de l'entreprise n'est pas donné pour des raisons de sécurité).

« *C'est un travail difficile parce que les objectifs sont très durs à tenir... J'ai mal aux pieds, aux mains et au dos après le travail.* »

Ben & Jerry's, Colgate, Dove, Pantene et KitKat figurent parmi les milliers de grandes marques utilisant de l'huile de palme. Mais d'où vient cette huile de palme ?

L'huile de palme est une matière première très demandée qui entre dans la composition d'un grand nombre de produits de consommation courante : glaces, chocolats, shampooings, dentifrices...

La plupart des marques vous diront que l'huile de palme qu'elles utilisent est « durable » – c'est-à-dire que sa production est respectueuse de l'environnement et que les employés sont traités de manière équitable.

Or, une enquête d'Amnesty International a révélé que plusieurs grandes multinationales – dont Colgate, Nestlé et Unilever – concourent au travail des enfants et à des conditions de travail déplorables dans les plantations de palmiers à huile.

Des pratiques abusives ont également été constatées dans des plantations dirigées par des sociétés certifiées « durables », ce qui veut dire que même des produits contenant de l'huile de palme « durable » ou « certifiée » pourraient être entachés de telles atteintes.

LE PRIX DE L'HUILE DE PALME

Si la demande mondiale d'huile de palme en fait un secteur lucratif, c'est au détriment des ouvriers et ouvrières qui y travaillent. En enquêtant sur les plantations indonésiennes qui fournissent le premier importateur d'huile de palme du monde, Wilmar, Amnesty a découvert des cas de travail forcé, de bas salaires, d'exposition à des produits toxiques et de discrimination envers les femmes – employées comme ouvrières journalières, sans retraite ni assurance maladie.

Pour répondre à la demande des secteurs de l'agroalimentaire et des biens de consommation, qui cherchent un produit agricole peu coûteux et polyvalent pouvant servir à fabriquer toutes sortes de choses, les ouvriers et ouvrières doivent endurer des pressions et des menaces visant à les faire travailler toujours plus longtemps, malgré la pénibilité des tâches comme la cueillette manuelle sur des arbres hauts de 20 mètres.

S'ils veulent être payés, ils doivent cueillir, porter, traiter et ramasser une quantité considérable de fruits pour remplir des objectifs excessifs. Outre les douleurs physiques, ils encourent diverses sanctions pour avoir oublié de ramasser des fruits au sol ou avoir cueilli des fruits pas mûrs.

DÈS HUIT ANS

Des enfants de seulement huit ans effectuent des travaux physiques difficiles et dangereux dans les plantations de palmiers à huile, beaucoup d'ouvriers et d'ouvrières se faisant aider par leur famille pour tenir ces objectifs et gagner de quoi vivre.

Si la plupart des enfants aident leurs parents l'après-midi, après l'école, le week-end et pendant les vacances, certains ont quitté l'école pour trimer toute la journée avec leurs parents, à ramasser et porter les fruits.

Ces enfants travaillent sans tenue de protection, dans un environnement recelant mille dangers, comme des chutes de branches ou l'exposition aux produits chimiques.

Les pénibles travaux physiques peuvent avoir des effets néfastes sur leur santé. Ils portent des sacs de fruits pouvant peser 12 à 25 kg et manœuvrent des brouettes remplies de fruits sur des passerelles étroites.



Un ouvrier décharge des fruits dans une plantation de palmiers à huile à Peat Jaya, dans la province de Jambi, sur l'île indonésienne de Sumatra. Septembre 2015



© Wanyu Putro A/Antara Foto/Reuters

La santé des personnes travaillant dans les plantations de palmiers à huile peut se dégrader si elles sont exposées aux pesticides et engrais toxiques utilisés pour cultiver ces plantes si lucratives.

Des ouvrières et ouvriers qui pulvérisent des produits toxiques souffrent de vomissements, de douleurs intestinales et de chutes d'ongles. Pire, les tenues de protection étant défectueuses, les produits leur coulent régulièrement sur les mains et le dos, entraînant de graves lésions.

Yohanna, l'une de ces ouvrières, a reçu des engrais toxiques sur le visage alors qu'elle essayait de charger un pulvérisateur sur son vélo. L'accident a provoqué des lésions irréversibles du nerf optique, si bien qu'elle ne voit plus d'un œil et souffre de vertiges et de maux de tête.

Si les engrais et les pesticides provoquent tant de lésions, c'est parce qu'ils contiennent du paraquat, un produit toxique interdit dans l'Union européenne. Wilmar affirme avoir supprimé progressivement le paraquat en 2012, mais des personnes travaillant dans les plantations continuent d'en utiliser, au prix de conséquences dramatiques.

AGISSEZ AVEC NOUS

amnesty.be/palmoil

« Je ne vais pas à l'école. Je porte tout seul le sac de fruits tombés [...]. C'est difficile de le porter, il est lourd [...]. J'ai mal aux mains et j'ai des courbatures. »

Un garçon de 10 ans qui a quitté l'école pour aider son père

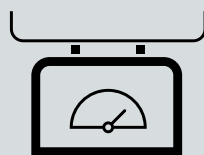


EN PLEIN ESSOR : LE SECTEUR MONDIAL DE L'HUILE DE PALME



50 %

des produits alimentaires et de consommation courante contiennent de l'huile de palme



61 millions de tonnes

d'huile de palme consommées en 2015



3,4 milliards

d'euros dépensés en importations d'huile de palme en 2014 par l'Union européenne, deuxième consommateur mondial

DEMANDEZ AUX ENTREPRISES D'AGIR


Amnesty International a remonté la filière des exportations d'huile de palme ; des activités de Wilmar en Indonésie jusqu'à neuf des plus grandes multinationales. Si toutes ces entreprises ont reconnu acheter de l'huile de palme à Wilmar, seules deux ont précisé dans quels produits on la retrouvait.

Ces entreprises affirment à leurs consommateurs qu'elles utilisent de l'huile de palme « durable ». Alors, pourquoi ne font-elles pas davantage pression sur Wilmar pour que ses ouvriers et ouvrières soient mieux traités ? Aucune des neuf multinationales n'a indiqué avoir pris des mesures pour lutter contre les atteintes aux droits du travail dans les activités de Wilmar.

Il est temps que les entreprises fassent preuve de plus de transparence sur les ingrédients qui entrent dans la composition de certains des produits les plus consommés au monde et prennent des mesures lorsqu'ils contiennent les fruits d'atteintes aux droits humains.




Les ouvriers et ouvrières d'Indonésie doivent remplir des objectifs largement excessifs.



ENTRETIEN-MINUTE

COMPRENDRE LE « I » DE LGBTI

Kitty Anderson  →
à Londres.
Octobre 2016

La plupart d'entre nous connaissent les termes lesbienne, gay, bisexuel et transgenre – mais que signifie intersexué-e ? Beaucoup de personnes seraient incapables de l'expliquer ou de dire à quelles difficultés les personnes intersexuées sont confrontées. Kitty Anderson, militante de premier plan sur la question des droits des personnes intersexuées, nous en dit plus sur le « i » de LGBTI.

Que signifie le fait d'être intersexué-e ?

Intersexué-e est un terme générique désignant un vaste groupe de personnes dont les caractéristiques sexuelles ne correspondent pas aux « normes » masculines ou féminines. Ces caractéristiques peuvent être des caractéristiques sexuelles primaires comme les organes génitaux, les systèmes reproductifs et les chromosomes sexuels ; ou des caractéristiques secondaires, qui apparaissent à la puberté. L'intersexuation concerne les caractéristiques biologiques et non l'identité de genre en tant que telle. Ce n'est pas non plus une question d'orientation sexuelle.

Comment avez-vous découvert que vous étiez intersexuée ?

J'avais 13 ans et j'étais terrifiée. L'intersexuation peut engendrer beaucoup de secret et de stigmatisation et elle m'avait été cachée. Mais quand un autre membre de ma famille est à son tour né intersexué quelques années plus tard,

ma famille ne l'a pas caché et cela nous a permis à tous de commencer à nous reconstruire. À 19 ans, j'ai commencé à en parler plus souvent. Aujourd'hui, cela fait simplement partie de moi.

Quelles sont les difficultés liées aux droits humains que rencontrent les personnes intersexuées ?

Afin de « normaliser » les personnes nées intersexuées pour qu'elles aient une apparence traditionnelle, masculine ou féminine, des interventions médicales sont parfois pratiquées sur des enfants très jeunes – essentiellement pour des raisons d'ordre esthétique ou social, afin que l'apparence des organes génitaux de l'enfant corresponde aux normes, et avant même que celui-ci ne puisse exprimer son opinion. Généralement, ces interventions sont pratiquées avec l'accord des parents. Mais les informations qu'on leur fournit sont souvent discutables et les traitements peuvent avoir des conséquences durables sur la santé des enfants. Or, les enfants

devraient avoir le droit de prendre eux-mêmes des décisions d'une telle importance pour leur propre corps.

Quels changements aimeriez-vous voir ?

Notre objectif est de mettre fin à toutes les interventions injustifiées sur les enfants pour des raisons d'ordre esthétique ou social. Il faut également informer les gens et les sensibiliser afin de lutter contre la stigmatisation et fournir un meilleur soutien psychologique aux parents afin que les enfants intersexués ne se sentent pas isolés. Le problème ne vient pas des enfants intersexués, mais de la société qui attend d'eux qu'ils se conforment à ses canons. Malgré quelques avancées, il reste encore beaucoup à faire.

L'ANNÉE 2016 ? PAS SI MAUVAISE QUE VOUS LE PENSIEZ



© Ye Aung Thu/AFP/Getty Images

Partout où l'on regarde, 2016 semble être considérée comme une terrible année. Mais l'a-t-elle réellement été ?

Si les mauvaises nouvelles n'ont pas manqué en 2016, nous avons également, grâce à vous, trouvé de nombreuses raisons de nous réjouir.

Cette année, vous nous avez aidés à libérer plus de 600 personnes – soit presque deux par jour – détenues injustement et souvent victimes de mauvais traitements. Ensemble, nous avons contribué à modifier la législation dans 40 pays. Nous avons amené des instances mondiales du sport à rendre des comptes et réussi à faire condamner des criminels de guerre.

Au cours de cette année pleine d'incertitudes, nous avons acquis une certitude : s'indigner ne suffit pas. Les choses changent quand nous agissons ensemble.

Voici un aperçu des nombreuses manières dont vous avez contribué à changer des vies en 2016, aux quatre coins du monde.

RETROUVEZ TOUTES NOS BONNES NOUVELLES

amnesty.be/les-bonnes-nouvelles

MAHMOUD HUSSEIN, ÉGYPTE →

Libéré en mars. Ce jeune étudiant de 20 ans a passé plus de deux ans en détention après avoir été arrêté à 18 ans parce qu'il portait un t-shirt dénonçant la torture. 145 000 personnes à travers le monde ont agi en faveur de sa libération dans le cadre de notre campagne *Stop Torture*.



© DR

« Je suis si reconnaissant envers vous, les militants d'Amnesty, qui avez lancé des campagnes pour me soutenir [...] Cela m'a donné beaucoup d'espoir, je me suis senti vraiment soutenu. Même enfermé loin de tout, dans un cimetière pour vivants, je continuais à vivre dans l'esprit des gens », a-t-il écrit dans un courriel aux militants d'Amnesty en octobre.

TORTURÉE, EMPRISONNÉE ET FINALEMENT LIBÉRÉE, MEXIQUE



© Amnesty International

Placée en détention le 10 juillet 2012, Yecenia Armenta avait été frappée pendant 15 heures, pratiquement asphyxiée, violée et forcée à « avouer »

son implication dans le meurtre de son mari. Les sympathisants d'Amnesty International sont intervenus environ 300 000 fois en sa faveur dans le cadre de la campagne *Stop Torture*. « *Quand je reçois toutes ces lettres qui m'assurent que je ne suis pas seule, a-t-elle déclaré, je me sens bien. Je me dis : oui, c'est vrai, je ne suis pas seule.* » ».

ALBERT WOODFOX, ÉTATS-UNIS →

Enfin libéré en février 2016 après avoir passé 43 ans et 10 mois à l'isolement dans une prison d'État de Louisiane. « Je ne dirai jamais assez combien cela compte de recevoir des lettres du monde entier, a-t-il déclaré. Cela m'a redonné de l'estime de moi-même. Cela m'a donné de la force, cela m'a convaincu que ce que je faisais était juste. »



© Pierre-Yves Brunaud/Picturétank



🕒 PHYOE PHYOE AUNG, MYANMAR

Libérée en avril 2016. Des sympathisants d'Amnesty International dans le monde entier ont écrit plus de 394 000 lettres, courriels, tweets et autres messages en sa faveur pendant notre campagne annuelle *Écrire pour les droits*. Elle a été libérée en même temps que beaucoup d'autres manifestants étudiants. « Je tiens à remercier du fond du cœur chacune et chacun d'entre vous, a-t-elle écrit dans une récente lettre adressée à ses sympathisants, pas simplement pour vos efforts en faveur de ma libération, mais aussi pour nous avoir permis de garder espoir et foi en nos opinions. »

DEUX JEUNES MILITANTS LIBÉRÉS EN AOÛT, RDC

Pas moins de 170 000 personnes sont intervenues en faveur de ces deux jeunes militants de République démocratique du Congo dans le cadre de la campagne *Écrire pour les droits*.

« Chaque lettre, chaque visite, chaque mot nous a rendus plus forts et a renforcé notre détermination à mener cette longue mais juste bataille pour la liberté et la démocratie », a déclaré Yves. Dix autres militants membres de Lutte pour le changement (LUCHA), l'organisation dont Fred et Yves sont membres, ont également été libérés en 2016.



DES AVANCÉES POUR LES DROITS DES PEUPLES INDIGÈNES EN AUSTRALIE

Une réforme historique a été adoptée à la suite d'un travail de campagne coordonné et de la publication de notre rapport sur la justice pour les mineurs indigènes dans l'État du Queensland, en Australie. Après cinq décennies d'injustice, les mineurs de 17 ans ne seront plus détenus dans des prisons pour adultes ni jugés comme des adultes, conformément au droit international. Grâce à cette réforme, les enfants, en particulier les enfants indigènes (qui sont 22 fois plus susceptibles d'être incarcérés que les autres enfants), auront plus de chances de se réinsérer.



UNE SALVADORIENNE CONDAMNÉE POUR UNE FAUSSE COUCHE LIBÉRÉE 🕒

Libérée en mai. Maria Teresa Rivera, 33 ans, avait été condamnée à 40 ans de prison en 2011 après avoir fait une fausse couche. Des milliers de militants d'Amnesty International à travers le monde ont écrit des lettres en sa faveur, en demandant aux autorités salvadoriennes de cesser de considérer l'avortement comme une infraction pénale. « Je suis très reconnaissante à toutes les femmes et tous les hommes qui ont suivi mon cas, avec une bougie allumée, et qui espéraient que je serais libérée », a-t-elle écrit par la suite.

L'INSTANCE MONDIALE DU FOOTBALL CÈDE À LA PRESSION

En mars, nous avons dénoncé l'exploitation des travailleurs migrants pour la construction d'un stade de la Coupe du monde de football 2022 au Qatar. Les actions de nos sympathisants, conjuguées à notre enquête, ont fait réagir les autorités du Qatar, les entreprises du bâtiment et l'instance dirigeante du football mondial, la FIFA. Deux entreprises ont rendu leur passeport à des ouvriers. Une société visée par les allégations a été interdite de toute participation aux chantiers de la Coupe du monde pendant six mois. Alors qu'elle n'était même pas visée par le rapport, l'Association internationale des fédérations d'athlétisme, qui utilisera les installations sportives du Qatar lors de ses championnats du monde en 2019, a déclaré qu'elle se pencherait sur la question. La FIFA a annoncé qu'elle allait mettre en place une commission d'enquête indépendante, pour contrôler les conditions de travail sur les sites de la Coupe du monde 2022.



UN CRIMINEL DE GUERRE TCHADIEN CONDAMNÉ

Dans un jugement historique pour la justice internationale, l'ancien président Hissène Habré a été condamné le 30 mai à la réclusion à perpétuité pour des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des actes de torture commis au Tchad entre 1982 et 1990. L'accusation s'est notamment appuyée sur des informations publiées par Amnesty International dans les années 1980 et sur le témoignage d'un ancien employé de l'organisation.



L'ENGAGEMENT N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNÉES

Focus sur l'actualité du secteur jeunesse, ainsi que sur les dernières actions à destination des 10-18 ans.

« ÉCRIRE POUR LES DROITS » DANS LES ÉCOLES

Depuis janvier dernier, les écoles et les mouvements de jeunesse engagés aux côtés d'Amnesty participent à notre marathon d'écriture de lettres « Écrire pour les droits », qui se poursuit jusqu'en juin. Dix individus en danger ont été mis en exergue ; tous ont vu certains de leurs droits les plus fondamentaux bafoués.

Il s'agit notamment d'Annie, âgée de 10 ans, au Malawi, victime de discrimination et de persécution en raison

de son albinisme ; de Bayram et Giyas, d'Azerbaïdjan, étudiants emprisonnés et maltraités après avoir tagué une statue pour protester contre le régime trop autoritaire de leur pays ; d'Eren Keskin, en Turquie, agressée et risquant à tout moment de se faire arrêter en raison de son combat pacifique en faveur de la minorité kurde ; d'Ilham Tohti, en Chine, professeur d'université, emprisonné pour avoir critiqué l'État ; de Johan Teterissa, en Indonésie, arrêté, torturé et condamné à 15 ans de prison pour avoir manifesté pacifiquement devant le Président indonésien ; des peuples autochtones

de la vallée de Peace River, au Canada, qui luttent contre le projet de construction d'un immense barrage hydroélectrique qui menace leurs terres, leur culture et leur mode de vie ; de Shawkan, en Égypte, photoreporter emprisonné et maltraité en détention pour avoir pris des photos lors d'une manifestation ; etc.

Concrètement, comment ça marche ? Nous proposons aux jeunes d'écrire des lettres pour faire pression sur les autorités concernées par ces cas, mais aussi des messages de soutien adressés directement aux individus en danger concernés. Les jeunes peuvent agir en une fois ou sur plusieurs jours, pour un ou deux cas... ou les 10 à la fois. Un matériel à la fois divers et abondant est à la disposition des écoles et des mouvements de jeunesse pour participer à cette action : des affiches, des fiches de présentation des cas, des modèles de lettres, des conseils pour rédiger des messages de solidarité, et un dossier pédagogique pour réaliser des activités en classe autour de ces cas.

POUR EN SAVOIR PLUS ET COMMANDER NOTRE MATÉRIEL POUR AGIR :
www.amnesty.be/inscriptions



Depuis 14 ans, Oxfamnesty est l'occasion pour les JM-Oxfam et les groupes-écoles d'Amnesty de concentrer leur engagement sur une problématique qui mobilise les deux organisations.



👁️ ↓ Depuis janvier, dans le cadre de notre marathon d'écriture de lettres « Écrire pour les droits », de nombreux jeunes se sont armés d'un stylo pour venir en aide à des personnes dont les droits les plus fondamentaux sont bafoués

JOURNÉE OXFAMNESTY – MON ARGENT A DES VALEURS !

Comme chaque année, Amnesty a organisé, en collaboration avec Oxfam-Magasins du monde et en partenariat avec le Réseau Financité, une journée de rencontre pour les groupes-écoles d'Amnesty et d'Oxfam de Wallonie et de Bruxelles. Cette année, le thème était l'argent, ses impacts et ses valeurs. Cette journée, qui a eu lieu le 15 février dernier à Charleroi, a rassemblé 300 élèves et professeurs engagés et motivés. Au programme : des ateliers, des jeux et des mini-projections sur la finance responsable et solidaire, l'évasion fiscale, les placements éthiques et la responsabilité des entreprises pour comprendre comment donner des valeurs à son argent, mais aussi des temps d'échange et de discussion pour apprendre à mieux se connaître et partager des idées d'actions. La journée s'est terminée par un flashmob géant autour du slogan : « Mon argent a des valeurs ».

**POUR RETROUVER LES PHOTOS DE CETTE
JOURNÉE, RENDEZ-VOUS SUR LA PAGE**
www.facebook.com/AmnestyJeunes



© Lorent Fritsche

8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la Journée internationale des droits des femmes approche à très grands pas. A cette occasion, Amnesty propose à ses jeunes membres, dans leur école au sein de leur mouvement de jeunesse, d'agir en faveur des droits des femmes et des filles réfugiées, qui sont davantage exposées à la violence, à l'exploitation et au harcèlement sexuel. Pour ce faire, ils enverront un dessin ou un message de solidarité à des femmes réfugiées et/ou signeront une carte-pétition pour exiger

des gouvernements qu'ils luttent contre les violences liées au genre, qu'ils mettent en place une protection spécifique pour les réfugiées et qu'ils prévoient plus de voies sûres et légales. Cette action restera accessible pendant plusieurs mois ; n'hésitez pas à y participer et à commander notre matériel :

www.amnesty.be/inscriptions



Le 10 décembre, partout en Bruxelles et en Wallonie, quelque 3 500 personnes ont écrit des lettres pour soutenir des personnes dont les droits fondamentaux sont bafoués



© Éric Rousseau

Marathon des lettres et Villes lumières

LES DROITS HUMAINS AU BOUT DU STYLO



Su Chaglan est l'un des dix « individus en danger » que les groupes locaux d'Amnesty ont choisi de mettre en exergue pour le Marathon des lettres



Le 10 décembre, à Bruxelles et en Wallonie, des communes et des universités se sont engagées pour les droits humains. À la lumière des bougies d'Amnesty, des milliers de personnes ont écrit en faveur d'individus dont les droits fondamentaux sont bafoués. Retour sur un franc succès.

Cette année, à l'occasion du 10 décembre, et pour la troisième année consécutive, les villes lumières se sont illuminées pour la Journée internationale des droits humains. Au total, ce sont trente-cinq villes, communes et universités, qui se sont mobilisées pour les individus en danger en accueillant des séances d'écriture de lettres militantes. De Bruxelles à Bastogne, de Liège à Mouscron, en passant par Louvain-la-Neuve, Namur et Pont-à-Celles, des citoyens se sont rassemblés au son d'une chorale ou d'une fanfare, un verre de vin chaud ou un bol de soupe à la main, pour fêter les droits humains et participer à un véritable «Marathon des lettres».

Les groupes locaux d'Amnesty, sans lesquels ces événements ne pourraient avoir lieu, ont saisi cette occasion pour mettre en évidence des individus dont les droits sont gravement violés et pour inviter le public à agir, et écrire, en leur faveur. Répondant à cet appel, des milliers de personnes se sont emparées d'un stylo et ont procédé à cet exercice qui est aux origines de notre mouvement : écrire une lettre pour sortir de l'ombre un individu dont les droits sont bafoués.

ÉCRIRE UNE LETTRE, ÇA MARCHE

Nous ne le répéterons jamais assez : une lettre écrite en faveur d'une personne en danger n'est jamais perdue ! C'est le message qu'ont fait passer nos groupes, et cela a porté ses fruits. Prolongeant l'initiative, des associations et même des particuliers ont fait part de leur volonté d'organiser des séances d'écritures de lettres. Au total, ce sont quelque 3 500 lettres qui ont été récoltées ; beau résultat pour une première édition !

Au printemps, nous remettrons à l'occasion d'un événement public toutes ces lettres aux différentes ambassades concernées. Une autre façon de lancer ce message si essentiel aux individus pour qui plus de 3 000 personnes se sont mobilisées : « vous n'êtes pas oubliés ; nous nous battons pour vous et pour les droits qui vous sont niés ! ».

DES ENGAGEMENTS (À TENIR)

Répondant à l'appel des groupes locaux d'Amnesty, les autorités communales se sont montrées, dans la majorité des cas, véritablement concernées par la question des droits humains. Certains conseils communaux ont même voté pour des motions fortes

d'engagement pour un individu en danger, lui attribuant ici le statut de citoyen d'honneur, plantant là-bas un arbre en son nom. Certaines communes se sont

engagées à mettre en place des animations dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes aux droits humains ; d'autres ont pris le parti de lutter contre les préjugés à l'encontre des réfugiés. Force a été de constater que beaucoup de communes ont pris cet engagement au sérieux... Restera à nos groupes locaux de veiller partout à ce que les discours soient déclinés en actions concrètes.

En ces temps difficiles, où, partout dans le monde, les droits humains subissent de graves attaques, ces Villes lumières et ce Marathon des lettres nous ont montré que, contrairement à ce que nous laissent entendre les plus tristes sondages, l'espoir reste de mise. Aussi, ne baissons pas les bras, restons vigilants et, en attendant le 10 décembre prochain, ensemble, poursuivons la mobilisation !



AJOUTEZ AMNESTY À VOTRE TESTAMENT

LÉGUEZ L'ESPOIR
AUX GÉNÉRATIONS QUI VIENNENT



NOTRE NOUVELLE BROCHURE CONSACRÉE AUX LEGS EST ARRIVÉE !

Vous pouvez la recevoir, sans frais, en envoyant un e-mail à l'adresse legs@amnesty.be
ou directement sur le site Internet à l'adresse www.amnesty.be/legs